

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
LE GRAND PERIGUEUX

1 boulevard Lakanal – BP 70171
24019 PERIGUEUX Cedex

DECISION DU PRESIDENT



Objet : Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux – Subvention sollicitée par Périgord Habitat pour la rénovation thermique et réfection des ascenseurs de 80 logements – Le Toulon – 188 Route d'Angoulême et 1 Chemin de La Monzie – à Périgueux

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-10

Vu la délibération du 4 février 2021 relative au règlement d'intervention de l'agglomération en faveur du logement social,

Vu la délibération du 16 juillet 2020 du conseil communautaire déléguant au Président l'accord de subventions aux organismes de logements sociaux dans le respect des principes définis par le conseil communautaire,

Considérant que l'opération de Périgord Habitat répond aux critères du dispositif de soutien au logement social par l'agglomération, à savoir :

- Une localisation privilégiée, à proximité, des services et des commerces de la commune,
- Des typologies variées qui favorisent la mixité sociale et qui permettent d'accueillir des personnes seules, des couples et des ménages avec enfant
- Une rénovation thermique importante permettant d'améliorer le confort et la qualité de vie des locataires

Considérant que cette opération est mentionnée dans l'annexe de la Convention signée avec la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social en faveur de la remise à l'équilibre de Grand Périgueux Habitat, approuvée par délibération du 20 décembre 2018.

Considérant que, conformément au règlement d'intervention de l'agglomération, la commune de Périgueux, par délibération du 29 juin 2022, soutient également la rénovation de ces 80 logements sociaux à hauteur de 120 000 €.

DECIDE :

Article 1er : d'accorder une subvention de 1 500 € par logement à Périgord Habitat, soit une subvention totale de 120 000 €.

Fait à Périgueux, le


Le Président
Jacques AUZOU

Annexe 1 : fiche descriptive de l'opération

Rénovation thermique et réfection des ascenseurs de 80 logements – Le Toulon – 188 Route d'Angoulême et 1 Chemin de La Monzie – à Périgueux – Périgord Habitat

- Cette opération est située proximité des services et des commerces. Les logements sont également à proximité des arrêts Péribus. La résidence se situe également en quartier prioritaire au regard du Contrat de Ville du Grand Périgueux.
- L'opération consiste à isoler par l'extérieur et rénover les façades de 3 bâtiments en U (bâtiments A, B et C) regroupant 80 logements sociaux collectifs en R+4 et R+8. Actuellement, les bâtiments sont enveloppés d'un isolant extérieur de 70 mm d'épaisseur (résistance thermique de 1,85). Il s'agit d'enlever cet isolant et le remplacer par un isolant deux fois plus épais pour obtenir une isolation égale ou supérieure à 3,7 m²K/W. Les façades seront refaites à cette occasion. Il s'agit également de rénover les ascenseurs du bâtiment C en R+8 (30 logements sociaux) : mise en sécurité règlementaire et remplacement complet des cabines et du système de câblerie.
- Le montant des loyers ne sera pas impacté par les travaux : il n'y aura pas d'augmentation de loyers dues à la rénovation des immeubles.
- Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

	Dépenses HT		Ressources
Isolation thermique par l'extérieur	534 333 €	Fonds propres	337 373 €
Rénovation ascenseurs	36 625 €	Commune de Périgueux	120 000 €
Honoraires AMO	6 415 €	CA le Grand Périgueux	120 000 €
TOTAL	577 373 €	TOTAL	577 373 €